



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix sept

Le 29 Mars à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mars 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 30

NOMBRE DE VOTANTS : 35

Objet : TARIFICATION PISCINE INTERCOMMUNALE A BOURG

Présents : 30

AYMAT Pascale, BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), LEMAIRE Thierry suppléant de POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) pouvoir à Véronique LAVAUD, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Jean Franck BLANC, SAGASTI Sylvie (Peujard) pouvoir à Josette LARRIEU

Absents excusés : 2

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),

Secrétaires de séance : Vincent RAYNAL

Dans le cadre de la compétence Piscines d'été de la Communauté de Communes du Cubzaguais, il convient de fixer les tarifs de la Piscine chauffée située à Bourg, laquelle ouvrira ses portes à compter du 2 mai prochain.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Période Scolaire

Du mardi 02 mai au vendredi 07 juillet 2017 :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 17H00/19H00

Mercredi - Samedi : 10H00/12H30 – 14H30/19H00

Dimanche et Jours Fériés : 14H30/19H00

Période Estivale

Du samedi 08 juillet au mercredi 30 août 2017 :

Du Lundi au Samedi : 10H00/12H30 – 14H00/19H30

Dimanche et Jours Fériés : 14H00/19H30

Les tarifs proposés sont ceux appliqués les années précédentes sur l'ex Communauté de Communes de Bourg, à savoir :

Établissements scolaires	Gratuit
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Ticket Visiteur	0.60€
Ticket Enfant de moins de 6 ans	1.25€
Ticket Enfant de 6 à 18 ans et groupes	1.90€
Ticket Adulte (à partir de 18 ans)	2.50€
Carte 15 entrées moins de 18 ans	22,50€
Carte 15 entrées Adultes (à partir 18 ans)	31,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les tarifs ci-dessus pour les entrées à la Piscine de Bourg,
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'application de la présente décision.

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 29 Mars 2017.

Le Président
A.DUMAS.

